Collège Communal

Parc d’Epinal 1

5030 GEMBLOUX

Bonjour Mesdames et Messieurs les Bourgmestre et Echevin.es,

Par ce courriel, je souhaite vous faire part de mon avis dans le cadre de l’enquête publique par rapport au projet d’extension du parc d’activités Créalys.

Même si je salue les efforts qui sont entrepris pour limiter l’impact du projet sur la biodiversité, je suis toutefois très opposé à ce projet qui ne répond pas selon moi aux enjeux environnementaux et climatiques actuels.

Voici quelques éléments que j’aimerais partager et qui guident mon avis :

1. Ce site n’est accessible que par la voie routière. Le transport est actuellement responsable d’une large part des émissions de Co2 puisqu’il est encore largement carboné (+/- 90% du transport est d’origine fossile). Un projet qui comprend la création de nouvelles voies de circulation et l’intensification du trafic routier n’est selon moi pas du tout en phase avec les objectifs climatiques européens et régionaux. Ce genre de site devrait être minimisé pour privilégier les sites économiques à proximité immédiate de voies fluviales ou ferrées.
2. Plusieurs parcelles sont encore disponibles sur le site actuel de Créalys. Pourquoi dès lors étendre le site alors que des parcelles sont actuellement inoccupées ? Qui de la demande réelle ? Actuellement, il reste encore 2091 ares de libre sur le site existant, soit près du double de la superficie des terrains occupés et en option.
3. Même si l’extension prévoit des changements d’affectation pour transformer des terres urbanisables en terres non urbanisables, le fait est que le bilan final de cette extension occasionnera une augmentation significative de l’artificialisation des terres et un morcèlement des habitats naturels, portant un préjudice à la biodiversité et à l’activité agricole (deux « secteurs » pourtant en souffrance aujourd’hui et dont notre bien-être et notre alimentation dépendent fortement).
4. Le nouveau Schéma de Développement du Territoire régional stipule clairement qu’il est nécessaire de d’abord reconvertir des friches déjà artificialisées pour ce type de projet avant de sacrifier des terres agricoles. Pourquoi ne pas dès lors concentrer notre énergie sur des terrains en friche ?

Il est regrettable que ce type de projet soit encore dans les cartons du BEP et que l’on sacrifie la biodiversité au nom du développement économique. Le coût final du projet sur la collectivité et sur le bien-être sera incomparable par rapport aux bénéfices économiques directs qu’il génèrera. Ce projet est donc selon moi court-termiste et ne doit pas voir le jour.

Bien à vous,

Prénom Nom

Adresse